



00000001090000000000

00000001090000000000 DPAH

PRÊTS AMELIORATION HABITAT

1, rue Jean Louis Vincens - 47912 - AGEN CEDEX 9

ACTION SOCIALE 32 30

Numéro d'allocataire : [] [] [] [] [] [] []

DEMANDE DE PRET

AMELIORATION HABITAT LEGAL []

AMELIORATION HABITAT SOCIAL []

→ Votre identité

Table with 2 columns: vous-même, votre conjoint (e) ou concubin (e) ou pacsé (e). Rows for nom, prénom, date de naissance.

→ Votre situation familiale :

marié (e) [] vie maritale [] séparé (e) [] divorcé (e) [] veuf (ve) []
célibataire []

depuis le.....

→ Enfants et autres personnes vivant à votre domicile :

Table with 3 columns: Nom et prénom, Date de naissance, Lien de parenté. Multiple empty rows.

→ Votre adresse complète :

Ville :Code Postal :

Numéro de téléphone : Adresse mail : @

→ Votre situation professionnelle :

Table with 2 columns: Vous-même-, Votre conjoint(e) ou concubin(e) ou pacsé (e). Rows for Activité professionnelle and Activité non professionnelle.

→ **Votre Logement**

Vous êtes : propriétaire (ou accédant) locataire logé (e) gratuitement

date d'entrée dans le logement :

Date d'achat :..... Date de construction : Date d'entrée dans les lieux :

Type de logement

F3 (2 chambres) F5 (4 chambres) autres

F4 (3 chambres) F6 (5 chambres)

Type de dépenses logement:

remboursement crédit (s) bancaire (s) ou prêt (s) **montant loyer :**
.....montant :.....
.....montant :.....

S'agit-il d'une maison individuelle : oui non

→ **Renseignements concernant les travaux**

Nature des travaux envisagés

.....
.....
.....

Avez vous déposé un permis de construire ? oui non

Coût des travaux :

.....
.....

Date approximative du début des travaux :

Les travaux envisagés seront effectués : par vous-même par un entrepreneur

→ **Renseignements concernant le financement des travaux**

Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la banque de France :

OUI NON

Cochez la case correspondante

Montant du prêt sollicité :

Durée du remboursement souhaitée :

Avez-vous sollicité, auprès d'un autre organisme, un prêt ou une subvention pour ces mêmes travaux ?

oui non

Si oui auprès de qui ?

.....
Montant

De quelle manière la partie du coût des travaux non couvert par le prêt demandé sera-t-elle financée ?

→ **Informations pratiques**

Vous ne devez procéder à aucun achat avant notification de la décision.

Le paiement du prêt vous est effectué à hauteur de 50 % après signature des contrats de prêt puis 50 % à réception des factures.

Pièces à joindre au dossier

→ **DEVIS détaillé(s) des travaux envisagés pour lesquels le prêt est demandé.**

Attention !!!! Lors du paiement, la facture devra également correspondre au devis présenté. Nous vous demandons de bien remplir votre dossier.

Si celui-ci est incomplet, nous devons vous le retourner et cela retardera son instruction.

En cas de difficulté, vous pouvez nous contacter au 32 30.

Si vous effectuez vous-même les travaux, fournissez un devis détaillé des matériaux nécessaires (ce devis doit être établi par le fournisseur éventuel).

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Art. L 835-5 du Code de la Sécurité Sociale et Art. 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art. L 831-7 du Code de la Sécurité Sociale).

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande et les documents joints sont exacts. Je m'engage à signaler à la Caf tous les changements modifiant la présente déclaration.

A.....le

Signature de l'Allocataire ET du conjoint

Si vous faites l'objet d'un placement sous tutelle

Je soussigné(e) tuteur(trice)
de
déclare avoir pris connaissance de la présente demande de prêt et donne mon accord.

A le
Signature du tuteur(trice)

"La caisse d'allocations familiales du Lot-et-Garonne, se réserve le droit de contrôler, par tous les moyens mis à sa disposition, le respect des conditions d'octroi de l'aide, l'utilisation des fonds et l'exécution des clauses du contrat. En cas de non-respect de ces éléments, la Caf est susceptible de ne pas verser l'aide voire d'en demander le remboursement, notamment en cas de fraude, malgré l'accord consenti au vu des informations fournies lors du dépôt de la demande."